

Compte rendu de la séance du conseil municipal du lundi 27 mars 2017

Nombre de conseillers :

En exercice :	39
Présents :	31
Excusés :	8
Non excusés :	0

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le VINGT SEPT MARS, à VINGT HEURES TRENTE, les membres du conseil municipal de la ville de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 21 mars 2017 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Mme Monique DELESSARD, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. BORD - Mme VERGNAUD - M. CABUCHE - Mme LOPES -
M. BECQUART - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme MONDIERE -
M. TASD'HOMME - Mme MARTIN - M. GHOZELANE - Maires adjoints

M. GANDRILLE - M. TABUY - Mme GAUTHIER - Mme DANY -
M. GUILLOT - Mme LESAGE - M. ROUSSEAU - M. HOUEMOND -
Mme POTIN PIOT - Mme LACERDA - Mme MERAUD - M. RENAUD -
Mme HEUCLIN - M. POMMOT - Mme LACAZE - M. FINANCE - M. MARTIN
M. TORDJEMANN - Mme LAIR - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. MOUILLOT - Mme LESAGE - Mme IKIESSIBA - M. FRISSON - M.
CALVET - M. HESEL - Mme FIUZA - Mme SALMIN.

POUVOIRS :

M. MOUILLOT	à	M. BECQUART
Mme TREZENTOS OLIVEIRA	à	M. OUMARI
Mme IKIESSIBA	à	Mme SHORT FERJULE
M. FRISSON	à	M. GANDRILLE
M. CALVET	à	M. RENAUD
M. HESEL	à	M. FINANCE

SECRETAIRE DE SEANCE : Brigitte VERGNAUD

Les procès-verbaux des séances du 14 décembre 2016 et du 30 janvier 2017, n'appelant aucune observation, sont approuvés à l'unanimité.

Madame Delessard présente ensuite la liste des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

- 2017.01.31 Accord cadre de services spécifiques passé avec la société Elior – 94260 Fresnes – pour la préparation de repas pour le FRPA. Marché à bons de commande (lot 1). Montant estimé à 150 000 € HT annuel. Accord-cadre conclu à compter du 1^{er} mars 2017 et ce jusqu'au 28 février 2018, pouvant être reconduit par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de trois ans.
- 2017.01.31 Accord cadre de services spécifiques passé avec la société Elior – 94260 Fresnes – pour la préparation et la livraison de repas pour le SAAD. Marché à bons de commande (lot 2). Montant estimé à 200 000 € HT annuel. Accord-cadre conclu à compter du 1^{er} mars 2017 et ce jusqu'au 28 février 2018, pouvant être reconduit par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de trois ans.
- 2017.02.06 Convention passée avec l'Education nationale et L'Association Apollo + pour la mise à disposition gratuite de la salle du Cinéma Apollo les jeudis 4 et 11 juin 2017 de 16 h à 19 h.
- 2.016.02.17 Marché à procédure négociée sans mise à concurrence passé avec l'ESAT PIERRE Souweine – 94120 Fontenay Sous Bois – pour le nettoyage d'une partie des espaces publics de la ville. Marché de fournitures courantes et de services conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification et pouvant être reconduit 3 fois par période d'un an. Montant annuel du marché : 36 949,50 € HT.

Madame Delessard informe l'assemblée du retrait de l'ordre du jour du point 23 (autorisation donnée au maire de déposer une demande de permis de construire pour l'installation de bâtiments préfabriqués sur la propriété communale sise au 91 avenue de la République pour l'accueil provisoire de la halte garderie)

1 Présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes - hommes

Après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

2 Liste des marchés et accords-cadres attribués en 2016

Après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de la liste des marchés publics annexée à la délibération.

La publication de la liste des marchés publics et accords-cadres passés en 2016 sera publiée sur le profil acheteur de la ville.

3 Mise à jour du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la modification des effectifs et notamment les créations de poste telles que présentées :

Création de 74 postes au tableau des effectifs des agents titulaires répartis comme suit :

Tableau des effectifs des agents titulaires

Filière administrative (+ 39 postes)

- 39 postes d'Adjoint administratif principal 2^e classe (transfert PPCR ancien grade Adjoint administratif 1^e classe)

Filière technique (+ 20 postes)

- 20 postes d'Adjoint technique principal 2^e classe (transfert PPCR ancien grade Adjoint technique 1^e classe)

Filière médico-sociale (+ 2 postes)

- 2 postes d'Auxiliaire de puériculture principal 2^e classe (transfert PPCR ancien grade Auxiliaire de puériculture 1^e classe)

Filière sociale (+ 1 poste)

- 1 poste d'Agent spécialisé territorial des écoles maternelles principal de 2^e classe (transfert PPCR ancien grade Agent spécialisé territorial des écoles maternelles 1^e classe)

Filière animation (+ 12 postes)

- 12 postes d'Adjoint d'animation principal de 2^e classe (transfert PPCR ancien grade Adjoint d'animation 1^e classe)

Création de 4 postes au tableau des effectifs des agents contractuels répartis comme suit :

Tableau des effectifs des agents contractuels

Filière technique (+ 1 poste)

- 1 poste de Technicien

Filière médico-sociale (+ 3 postes)

- 3 postes d'Auxiliaire de puériculture principal 2^e classe (transfert PPCR ancien grade Auxiliaire de puériculture 1^e classe)

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

4 Compte de gestion - exercice 2016

Après en avoir délibéré,

Par 27 VOIX POUR

Par 10 ABSTENTIONS (M. CALVET, M. RENAUD, Mme HEUCLIN, M. POMMOT, Mme LACAZE, M. FINANCE, M. HESEL, M. MARTIN, M. TORDJEMANN, Mme LAIR)

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5 Compte administratif - exercice 2016

Après en avoir délibéré,

Par 26 VOIX POUR

Par 10 ABSTENTIONS (M. CALVET, M. RENAUD, Mme HEUCLIN, M. POMMOT, Mme LACAZE, M. FINANCE, M. HESEL, M. MARTIN, M. TORDJEMANN, Mme LAIR)

- **ADOPTE** le compte administratif de la commune pour l'année 2016 qui fait ressortir les résultats suivants :

Résultats de fonctionnement :

Dépenses :	54 589 763,94 €
Recettes :	56 108 540,36 €
Résultat de l'exercice :	+ 1 518 776,42 €
Résultat de fonctionnement reporté :	+ 2 939 605,45 €
Résultat de clôture de fonctionnement :	+ 4 458 381,87 €

Résultats d'Investissement :

Dépenses :	12 881 569,51 €
Recettes :	13 130 881,89 €
Résultat de l'exercice :	+ 249 312,38 €
Résultat d'investissement reporté :	+ 2 172 102,01 €
Résultat de clôture d'investissement :	+ 2 421 414,39 €

Les résultats de clôture par section seront reportés au budget primitif 2017.

6 Vote des taux - exercice 2017

Après en avoir délibéré,

Par 36 VOIX POUR

Par 1 ABSTENTION (M. MARTIN)

- **FIXE** les taux d'imposition ci-dessous :

Désignation des Taxes	Taux
<i>Taxe d'Habitation</i>	25,204 %
<i>Taxe Foncière Bâtie</i>	31,310 %
<i>Taxe Foncière non Bâtie</i>	77,093 %

7 Budget primitif - exercice 2017

Après en avoir délibéré,

Par 27 VOIX POUR

Par 10 ABSTENTIONS (M. CALVET, M. RENAUD, Mme HEUCLIN, M. POMMOT, Mme LACAZE, M. FINANCE, M. HESEL, M. MARTIN, M. TORDJEMANN, Mme LAIR)

- **ADOPTE** le budget primitif 2017, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- Section de Fonctionnement : 53 407 764,87 €
- Section d'Investissement : 17 630 295,15 €

8 Détail des imputations au compte 6232 - Fêtes et Cérémonies - Comptabilité M14

Après en avoir délibéré,

Par 32 VOIX POUR

Par 5 ABSTENTIONS (M. CALVET, M. RENAUD, Mme HEUCLIN, M. POMMOT, Mme LAIR)

- **PROPOSE :**

. de prendre en charge au compte 6232, les dépenses suivantes et d'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que :

- Diverses prestations servies lors de cérémonies officielles et inaugurations, les repas des aînés, les vœux de nouvelle année ;
- Les cadeaux, fleurs, bouquets, gravures, médailles, coupes et présents offerts à l'occasion de divers événements notamment lors des réceptions officielles, sportives ou culturelles ;
- Les chèques cadeau offerts à l'occasion de diverses manifestations (noël des enfants, retraités...)
- Défraiements liés aux manifestations culturelles, sportives, (Catering,...) ;
- Les feux d'artifice, concerts et manifestations culturelles ;
- Les frais d'annonces et de publicité liés aux manifestations ;
- Les frais de restauration, de séjour et de transports des représentants municipaux (élus et employés) lors de déplacements individuels ou collectifs, de manifestations, rencontres, réunions, programmations culturelles, organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales.

. d'affecter les dépenses détaillées ci-dessus au compte 6232 – « Fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits inscrits au budget.

9 Provision pour risques d'impayés

Après en avoir délibéré,

Par 28 VOIX POUR

Par 9 ABSTENTIONS (M. CALVET, M. RENAUD, Mme HEUCLIN, M. POMMOT, Mme LACAZE, M. FINANCE, M. HESEL, M. MARTIN, M. TORDJEMANN, Mme LAIR)

- **ACCEPTE** de constituer une provision de 60 000 € pour risques et charges de fonctionnement courant, sur la ligne : Fonction 01 - Chapitre 68 – Article 6815 ;

- **ACCEPTE** de constituer une provision de 60 000 € pour risques d'impayés de loyers de la société SODIFAS, sur la ligne : Fonction 01 - Chapitre 68 – Article 6817 ;

- **AUTORISE** le maire à reprendre les provisions ainsi constituées à hauteur du montant des créances admises en non-valeur sur les exercices à venir.

10 Attribution de subventions supérieures à 23 000 € - exercice 2017

Après en avoir délibéré,

Par 32 VOIX POUR

Par 5 ABSTENTIONS (M. CALVET, M. RENAUD, Mme HEUCLIN, M. POMMOT, Mme LAIR)

- **APPROUVE** les projets de conventions ou avenants à intervenir pour les associations ci-après listées

- **AUTORISE** le maire à signer ces conventions ou avenants.

Noms des associations	Montant
U.M.S. – PC- hand ball	710 000,00 €
Union multi-sports	314 200,00 €
Centre social et culturel	199 000,00 €
Comité des fêtes et de Loisirs	181 480,00 €
Cinéma Apollo+	169 900,00 €
Judo club de Pontault-Combault	165 000,00 €
Maison des jeunes et de la culture – Boris Vian	157 000,00 €
Centre Photographique d'Ile-de-France	145 000,00 €
CASC	117 800,00 €
Atelier de la cour carrée	105 000,00 €
FONJEP/Poste de directeur MJC	77 562,00 €
SOS Solidarité	75 000,00 €
Association portugaise culturelle et sociale	60 000,00 €
Club la Joie de Vivre	34 000,00 €
Institut Lusophone	30 000,00 €
Espoir	24 500,00 €

11 Attribution d'une subvention exceptionnelle à la MJC de Nogent-sur-Marne

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à verser une subvention exceptionnelle de 200 € à la MJC de Nogent-sur-Marne.

12 Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2017

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à solliciter une demande de subvention de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local de l'année 2017 pour les 4 opérations décrites ci-dessous.

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

Opération	Montant estimé des travaux HT	Montant Dotation de soutien à l'investissement sollicité	Taux	Fonds propres ou emprunts	Taux
Accessibilité des personnes handicapées à mobilité réduite (Ad'ap)	3 781 000	3 025 000	80%	756 000	20%
Installation de visiophones dans divers groupes scolaires	63 000	50 400	80%	12 600	20%
Extension de la vidéo protection	167 000	133 600	80%	33 400	20%
Extension de la maternelle Anne Frank	500 000	400 000	80%	100 000	20%
Totaux	4 511 000	3 609 000		902 000	

- **AUTORISE** le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

13 Demande de subvention au titre de la création d'un espace de Street Workout

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à solliciter le Conseil régional pour l'obtention de la subvention pouvant être accordée pour la réalisation d'une structure de street workout et à signer les documents y afférents.

14 Remise en état éclairage salle rez-de chaussée gymnase Auriol

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à solliciter le Conseil régional pour l'obtention de la subvention pouvant être accordée pour les travaux d'éclairage réalisés sur le gymnase Auriol et à signer les documents y afférents

15 Rapport 2016 de la Commission communale pour l'accessibilité

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le rapport annuel 2016 de la Commission communale pour l'accessibilité (CCA)
- **AUTORISE** la transmission du rapport au préfet, au président du Conseil départemental, au Comité départemental consultatif des personnes handicapées, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, des installations et lieux de travail concernés.

16 Convention d'objectifs et de financement - prestation de service contrat enfance jeunesse- 2016/2019

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à signer la convention d'objectifs et de financement de prestation de service contrat enfance jeunesse à passer avec la Caisse d'allocations familiales.

17 Politique tarifaire du stage d'approfondissement BAFA 2017

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'organisation d'une session d'approfondissement BAFA ;
- **AUTORISE** le maire à valider la tarification proposée pour la session BAFA d'avril 2017 à savoir une prise en charge par la ville de 30 % du montant soit 72 € sur les 240 €. Le solde restant à la charge du stagiaire sera de 168 €.

18 Modification de la sectorisation scolaire

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **ADOpte** la révision du périmètre scolaire telle que définie ci-dessous pour la rentrée scolaire 2017-2018 qui consiste à rattacher les rues suivantes, faisant partie intégrante du périmètre Barberet/Granet, au périmètre de l'école Aimé Césaire :

VOIE	Tronçon
Rue René Cassin	Rue entière
Rue des Cèdres	Rue entière
Rue des Cyprès	Rue entière
Rue des Saules	Rue entière
Rue des Sorbiers	Rue entière
Rue des Tamaris	Rue entière
Rue Ferdinand Buisson	Rue entière
Rue Léon Jouhaux	Rue entière
Route des Berchères	Du n°78 au n°102 Du n°95 au n°111
Rue de la Grande Haie	Du n°1 au n°17 Du n°2 au n°52

19 Convention relative à la mise en œuvre d'activités périscolaires dans le cadre des TAP

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à signer la convention à passer avec l'association Du9'Art pour intervenir dans les différentes écoles de la ville dans le cadre des TAP et à verser la subvention y afférente.

20 Renouveaulement de l'adhésion au Centre de Ressources Francilien Hubertine Auclert

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** la ville à verser 1 500 € dans le cadre de l'adhésion au Centre Hubertine Auclert.

21 Prix de l'exposition "Jeunes créateurs"

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à procéder au versement des prix de l'exposition « Jeunes créateurs » 2017 à savoir un prix de 750 € à chacun des participants : Karine Bouleau, Clara Gallet, Johan Larnouhet, Juan Carlos Herrera Ugarte.

22 Vente de la propriété communale située au 1B avenue Georges Ohnet (AN n°72)

Après en avoir délibéré,

Par 33 VOIX POUR

Par 4 ABSTENTIONS (Mme LACAZE, M. FINANCE, M. HESEL, M. TORDJEMANN)

- **APPROUVE** la vente à madame Catia Sofia Domingues Simoes et monsieur Tiago Ferreira Feteira du pavillon sis 1B avenue Georges Ohnet (AN n°72) pour un montant de 216 000 € net vendeur.

- **AUTORISE** le maire ou son premier adjoint à signer l'acte notarié qui sera établi par Maître Dubreuil Aubert, notaire de la ville, ainsi que les pièces s'y rapportant.

23 Autorisation donnée au maire de déposer une demande de permis de construire pour l'installation de bâtiments préfabriqués sur la propriété communale sise au 91 avenue de la République pour l'accueil provisoire de la halte garderie

Retrait de ce point de l'ordre du jour.

24 Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme - Bilan de la mise à disposition et approbation de la modification simplifiée du PLU

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **PREND ACTE** du bilan de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée ;

- **APPROUVE** le dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente ;

- **DIT** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et que mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans tout le départ

25 Aménagement de la ligne E du RER (projet RER E Est +)

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **RAPPELLE** l'intérêt des aménagements proposés pour les 16 000 usagers quotidien qui utilisent le RER E depuis les gares d'Emerainville – Pontault-Combault et Roissy-en-Brie et pour l'attractivité du territoire ;
- **INSISTE** sur l'urgence de l'amélioration de la desserte de la commune de Pontault-Combault en RER E et sur la nécessité de favoriser les trains directs ;
- **DEMANDE** que le calendrier initial qui prévoit une mise en service en 2025 soit revu et accéléré.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 20.



Monique Delessard
Maire de Pontault-Combault
Conseillère départementale